

ENSEIGNEMENT, MATIÈRES ET HORAIRES

Une formation scientifique de base,
solide et équilibrée

TROIS CHAMPS DISCIPLINAIRES MAJEURS

- mathématiques
- physique-chimie
- sciences de la vie et de la terre



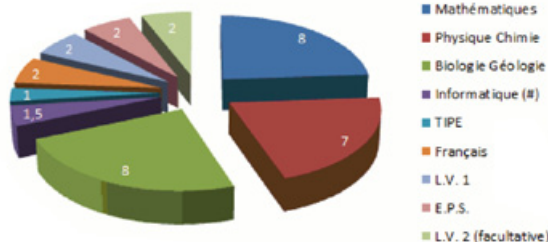
La formation apportée dans les classes BCPST est remarquablement diversifiée et équilibrée entre les trois champs disciplinaires majeurs que sont les mathématiques, la physique-chimie et les sciences de la vie et de la Terre. Des enseignements de français, de langues vivantes, d'informatique et de géographie complètent la formation.

LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE

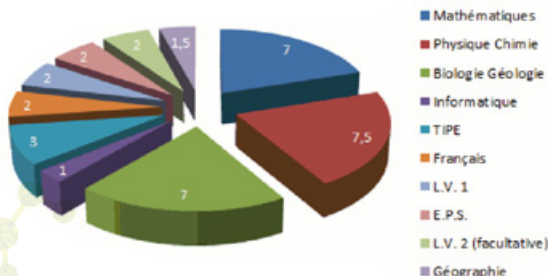
- Accompagnement personnalisé des études
- Informations sur les écoles et les métiers (forums, documentations, conférences)
- Au moment des concours, aide aux inscriptions et organisation d'un centre d'hébergement en région parisienne pour les oraux
- Simulations d'entretiens avec des jurys de professionnels
- Préparation aux épreuves de langue par des lecteurs natifs (anglais ou allemands).

VOUS AVEZ DIT PREPA. ?

1^{ÈRE} ANNÉE



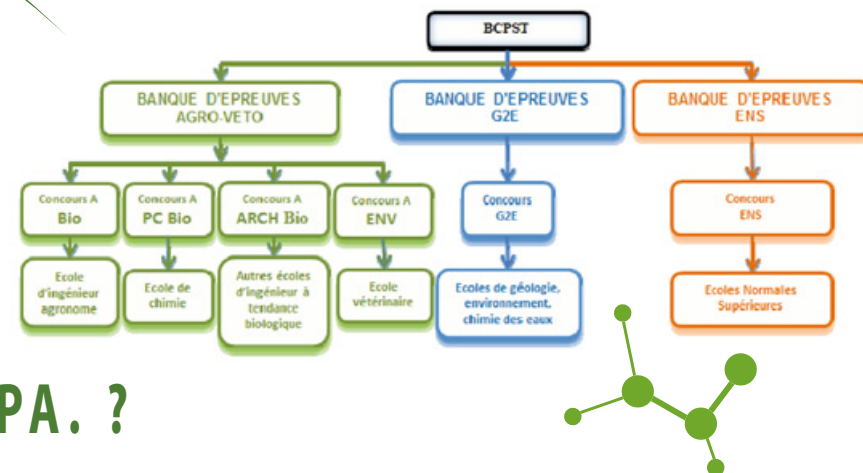
2^{ÈME} ANNÉE



Les interrogations orales se font au rythme d'environ 2 heures par semaine.

(#) La demi-heure de cours d'informatique n'a lieu que pendant la première période (dix-huit semaines, soit le premier semestre jusqu'aux environs de début février).

LES CONCOURS ACCESSIBLES PAR LA FILIÈRE BCPST



En BCPST, les concours sont présentés en fin de seconde année. Les épreuves écrites et orales, qui portent sur l'ensemble de la formation dispensée lors des deux années de préparation, sont regroupées en trois banques :

- **La banque d'épreuves Agro-Veto** (concours «A»), utilisée pour les concours Bio, ENV, PC Bio et Archimède Bio. La gestion de cette banque de notes est confiée au service des concours agronomiques.
- **La banque d'épreuves de G2E** utilisée pour le concours Géologie Eau Environnement.
- **La banque d'épreuves des ENS** (2 langues obligatoires) utilisée pour le concours d'entrée aux Écoles Normales Supérieures.

Chaque concours comporte un classement d'admissibilité et un classement définitif d'admission. Le service des concours agronomiques assure l'affectation centralisée des candidats admis.